



Tâches et responsabilités des membres du Conseil et du Bureau

MEMBRES DU CONSEIL

Tâches et responsabilités générales

1. Promouvoir la Société canadienne de cardiologie (SCC) et encourager la participation des membres.
2. Agir comme agent de liaison auprès des membres et des non-membres du domaine cardiovasculaire dans leur région géographique.
3. Sonder le milieu afin de recueillir des idées et des sujets pertinents pour la SCC.
4. Faire part des préoccupations des membres au Conseil et aux dirigeants élus ainsi que des préoccupations de la direction aux membres.

Tâches et responsabilités à titre de membre du Conseil

1. Respecter ses obligations fiduciaires pour le mieux-être de la SCC en tant qu'organisme.
2. Inciter la SCC à respecter ses engagements de service et ses obligations envers ses membres.
3. Participer à la formulation des valeurs, de la vision et de la mission de la SCC.
4. Aider à déterminer les besoins prioritaires des membres et les ressources nécessaires pour y répondre.
5. Participer à l'élaboration des plans stratégiques, des buts et des budgets annuels.
6. Participer à la révision des plans stratégiques, des orientations et des buts.
7. Adopter des programmes qui favoriseront la réalisation de la mission et des buts.
8. Réviser, chaque année, le budget de la SCC et l'adopter.
9. Élaborer les lignes de conduite du Conseil ainsi que les buts et les programmes de la SCC et voir à leur mise en œuvre.
10. Présenter avec assurance les décisions du Conseil aux membres, au personnel, au public et à d'autres organismes.
11. Promouvoir les programmes et les services de la SCC auprès des membres, des membres potentiels, du public et d'autres intervenants.

12. Respecter les règlements administratifs et les lignes de conduite de la SCC et s'assurer qu'ils sont respectés.
13. Comprendre les problèmes de l'heure et les nouvelles possibilités de la profession, compatibles avec les buts de la SCC.
14. Informer régulièrement le président et la chef de la direction des sujets de préoccupation et en discuter avec eux.
15. Se préparer aux réunions du Conseil et y assister intégralement; ne pas rater, sans approbation, plus de deux réunions par mandat de cinq ans.
16. Comprendre les documents d'information, les procès-verbaux, les guides sur les lignes de conduite, les publications officielles et les ressources connexes d'orientation du Conseil de la SCC; discuter, au besoin, des problèmes avec les membres d'une région avant la tenue d'une réunion du Conseil.
17. Proposer de nouveaux membres pour occuper des postes au sein du Conseil ou d'un comité ou pour participer à un groupe de travail.
18. Proposer, chaque année, le nom de membres pour l'attribution de prix.
19. Évaluer le rendement des bénévoles, des membres élus, de la chef de la direction en fonction des buts, des priorités et des orientations stratégiques, adoptés par le Conseil.
20. Évaluer les mesures prises par le Conseil et en assurer le suivi.
21. Entretenir des relations favorables avec les partenaires et les organisations affiliées.
22. Assumer diverses tâches en tant que membre ou président d'un comité ou représentant, ou toute autre tâche définie par entente mutuelle.

Veillez noter qu'en plus de la liste ci-dessus, le représentant des stagiaires au Conseil préside le déjeuner des stagiaires qui a lieu lors du Congrès canadien sur la santé cardiovasculaire (CCSC). Le représentant des stagiaires travail en collaboration avec le comité de la Journée des stagiaires pour organiser l'événement qui a lieu aussi lors du CCSC.